

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2016-11-14 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 14^e jour du mois de novembre deux mille seize à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin
Karine St-Arnaud
Chantale Hamelin
Joëlle Genois
Esther Savard (absente)
Monsieur le conseiller : Bruno Cormier

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et madame France Marcotte, greffière sont également présentes.

Rés.2016-11-247

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Adoption des procès-verbaux des 11 et 24 octobre 2016
5. Adoption des comptes à payer
6. Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme
7. Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement
8. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires
9. Dépôt de la liste des arrérages
10. Nomination maire suppléant
11. Dérogation mineure, 631 avenue Saint-Louis
12. Mandat évaluation église Nord
13. Mandat pour la réalisation d'un sondage exploratoire

14. Acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation, terrain voie de contournement
15. Permanence du mécanicien – Denis Chastenay
16. Stabilisation du talus de la rivière Portneuf – autorisation extra
17. Enseignes secteur de la Seigneurie de Perthuis
18. Transfert du fonds de parc
19. Correction résolution mandat STGM #2016-08-187
20. Engagement des préposés aux loisirs
21. Inscription formation FQM – madame Diane Godin
22. Besoins de formation pour le service incendie 2016-2017
23. Transferts budgétaires
24. Contributions financières
25. Adoption des prévisions budgétaires de la R.R.G.M.R.P.
26. Dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du programme PIIRL
27. Discours du maire
28. Période de questions
29. Levée de l'assemblée

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19 h 33 Fin : 19 h 55

Dépôt du bordereau de correspondance

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 14 novembre 2016. (du 12 octobre au 14 novembre 2016)

Rés.2016-11-248

Adoption des procès-verbaux des 11 et 24 octobre 2016

Une copie des procès-verbaux a été remise à tous les membres du conseil au plus tard la veille de la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE les procès-verbaux du conseil de Ville des 11 et 24 octobre 2016 soient acceptés tel que présentés.

Rés.2016-11-249

Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 530 641.51 \$.

Liste des comptes à payer	133 782.18 \$
Liste des chèques émis	258 032.48 \$
Liste des chèques manuels	3 697.39 \$
Liste des paiements en ligne	67 590.25 \$
Dépôt salaires	67 539.21 \$

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière

Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'urbanisme

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité Consultatif d'urbanisme tenue le 5 octobre 2016 est déposé au conseil municipal, le 14 novembre 2016.

Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité Culture et Embellissement tenue le 21 septembre 2016 est déposé au conseil municipal, le 14 novembre 2016.

Dépôt déclaration des intérêts pécuniaires

Les déclarations des intérêts pécuniaires de monsieur Nelson Bédard, et mesdames Diane Godin, Karine St-Arnaud, Chantale Hamelin, Joëlle Genois sont déposées.

Dépôt de la liste des arrérages

La liste des personnes endettées pour taxes envers la municipalité est déposée au conseil municipal de la Ville de Portneuf, le 14 novembre 2016.

Rés.2016-11-250

Nomination d'un maire suppléant

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE monsieur le conseiller Bruno Cormier soit nommé maire suppléant de la Ville de Portneuf et ce pour une période de 6 mois (15 novembre 2016 au 8 mai 2017).

Rés.2016-11-251

Dérogação mineure, 631 avenue Saint-Louis

Attendu qu'un avis a été publié dans le journal municipal « Une voie de choix » édition d'octobre 2016;

Attendu que la demande consiste à permettre de déroger l'article 7.2.8.4 concernant la localisation de la piscine, soit pour une distance de 1 mètre au lieu de 1.5 mètre de la ligne arrière. Cette dérogation permettra de rendre conforme la piscine installée en 2009;

Attendu la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé sur le lot 2 981 274 sis au 631, avenue Saint-Louis, portant le matricule 9875 33 5260.

Rés.2016-11-252 Mandat évaluation église Nord

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accorde un mandat au montant de 7 100 \$ taxes en sus à Gilles Duchesneau Architecte pour la réalisation d'esquisses d'aménagement de l'église au secteur Nord selon les besoins de la ville.

Rés.2016-11-253 Mandat pour la réalisation d'un sondage exploratoire

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accorde un mandat au montant de 11 910 \$ taxes en sus à Samson & Frères pour la réalisation d'un sondage exploratoire.

Rés.2016-11-254 Concernant l'acquisition, de gré à gré ou par voie d'expropriation, d'immeubles (terrain) pour une voie de contournement

Considérant que la Ville a entrepris différentes démarches pour la réalisation d'une voie de contournement;

Considérant qu'à cette fin, la Ville doit acquérir différentes parties de terrains pour réaliser cet ouvrage et que des ententes à l'amiable ont été conclues dans plusieurs cas;

Considérant qu'il y a lieu d'entreprendre des procédures d'expropriation à l'égard d'un propriétaire avec lequel une entente n'apparaît pas possible;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf décrète l'acquisition, de gré à gré ou par voie d'expropriation, des lots numéros 4 772 634 d'une superficie de 70 m² et d'une partie du lot 5 958 537 d'une superficie de 51 m² pour une superficie total de 121 m² pour l'aménagement de la voie de contournement.

QUE les avocats de la Ville de Portneuf, la firme Tremblay Bois Mignault Lemay, soient autorisés par la présente afin d'entreprendre les procédures.

QUE les deniers nécessaires à la réalisation des objets de la présente résolution soient puisés à même le règlement numéro 153.

Rés.2016-11-255 Permanence du mécanicien – monsieur Denis Chastenay

Considérant qu'à la séance du 13 juin 2016, une résolution a été adoptée concernant l'engagement de monsieur Denis Chastenay à titre de mécanicien;

Considérant que monsieur Denis Chastenay dans le cadre de ses fonctions répond aux attentes de la municipalité;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal reconnaisse la permanence de monsieur Denis Chastenay à titre de mécanicien et le tout effectif au 31 octobre 2016.

Rés.2016-11-256 Stabilisation du talus de la rivière Portneuf – autorisation extra

Considérant qu'à la séance du 11 juillet 2016, le conseil municipal a octroyé le contrat pour la stabilisation du talus riverain de la rivière Portneuf à Pagé Construction;

Considérant que depuis l'arpentage de l'ensemble du talus et le début des travaux de l'entrepreneur, il y a eu affaissement d'argile ce qui a provoqué le recul du talus à certains endroits;

Considérant que cette situation a pour effet d'augmenter le volume de remblai requis pour bien construire l'enrochement et le matelas de terre végétale;

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte une dépense additionnelle de 57 500 \$ taxes en sus pour l'ajout et la pose de gravier.

QUE cette dépense soit affectée au règlement d'emprunt numéro 191.

Rés.2016-11-257 Enseignes secteur de la Seigneurie de Perthuis

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 17 672.34 \$ pour la conception et l'installation de trois (3) enseignes de signalisation, avec le logo de la municipalité, sur le territoire de la Seigneurie de Perthuis.

Rés.2016-11-258 Transfert du fonds de parc

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QU'un montant de 20 000 \$ soit pris à même le fonds de parc et qu'il soit appliqué au projet « Parc des Générations ».

Rés.2016-11-259 Correction résolution mandat STGM #2016-08-187

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE la soumission déposée par STGM au montant de 21 600 \$ taxes en sus pour préparer les plans et devis, l'appel d'offres et la surveillance de chantier pour les travaux de rénovations de l'Hôtel de ville soit acceptée.

QUE la présente abroge la résolution numéro 2016-08-187.

Rés.2016-11-260 Engagement des préposés aux loisirs

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal retienne les services de messieurs Louis-Daniel Sarazin, Mathieu Beaulieu, Alexis Langlois, Émile Trépanier et de mesdames Carolanne Thibodeau, Cynthia Côté, Rose Trépanier.

Rés.2016-11-261 Inscription formation FQM – madame Diane Godin

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 747.34 \$ taxes incluses et la participation de madame la conseillère Diane Godin à la formation donnée par la Fédération Québécoise des municipalités qui auront lieu à Québec les 26 et 27 septembre 2017.

QUE les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Rés.2016-11-262 Besoins de formation pour le service incendie 2016-2017

Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la Ville de Portneuf désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la Ville de Portneuf prévoit la formation de deux pompiers pour le programme Pompier 1 au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la ville doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Portneuf en conformité avec l'article 6 du Programme;

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

DE présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Portneuf.

Rés.2016-11-263 Transferts budgétaires

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QU'un transfert de budget au montant de 80 500 \$ soit fait de la façon suivante :

Compte	Description	Diminuer	Augmenter
0232010999	Autres objets imprévus	40 000	
0232010521	Entretien chemin, trottoirs		40 000
0262110970	Subvention organismes	15 000	
0262900970	Subvention CADEP		15 000
0270259419	Patrimoine culture	1 000	
0270170499	Activités autres-fête nationale		1 000
0219010999	Autres objets – imprévus	15 000	
0232010521	Entretien chemin, trottoirs		15 000
0270259419	Patrimoine culture	2 000	
2308001725	Parc décoration Noël		2 000
0269010641	Pièces et acc. embellissement		3 000
0269010529	Ent. & rép. embellissement.	3 000	
0269010529	Ent. & rép. embellissement.	4 500	
2308001725	Parc décoration Noël		4 500

Rés.2016-11-264 Contributions financières

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte de verser une contribution financière au montant de 1 000.00 \$ à la Saint-Vincent-de-Paul.

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte de verser une contribution financière au montant de 1 000.00 \$ à la Société des Arts Traditionnels de Portneuf.

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte de verser une contribution financière au montant de 200.00 \$ à Opération Nez Rouge Mira.

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte de verser une contribution financière au montant de 300.00 \$ au Comité loisirs – Camping Panoramique.

Rés.2016-11-265 Adoption des prévisions budgétaires de la R.R.G.M.R.P.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf adopte les prévisions budgétaires 2017 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf et accepte de verser la quote-part estimée à 289 193.32 \$.

Rés.2016-11-266 Dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du programme PIIRL

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE monsieur Denis Dion, directeur des travaux publics soit autorisé à présenter une demande de subvention, pour l'élaboration des plans et devis, dans le cadre du programme « Plan d'intervention en infrastructures routières locale » (PIIRL).

QUE la Ville de Portneuf s'engage à faire élaborer les plans et devis des routes identifiées prioritaires par le Ministère.

Discours du maire 2016

Mesdames, Messieurs,

À la lumière de cette dernière année du mandat confié par la population et selon les termes de l'article 474 de la Loi sur les Cités et Villes, il est de mon devoir de prononcer le présent discours. Il consiste à dresser un portrait le plus fidèle possible de la situation financière de notre ville. Dans l'esprit de l'exercice financier 2016 qui s'achève, de la préparation du budget 2017 et du programme triennal d'immobilisations. C'est donc avec grand plaisir qu'en collaboration avec les membres du conseil municipal, je m'adresse à vous.

Dans ce contexte, je traiterai des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe, du dernier programme d'immobilisations, soit celui pour les années 2016, 2017 et 2018 et des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice 2016. Finalement, je traiterai des orientations générales du budget 2017 et du programme d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019.

L'exercice financier 2015

Selon les états financiers vérifiés au 31 décembre 2015, produits par nos vérificateurs comptables Bédard Guilbault, comptables agréés, l'actif consolidé de la ville de Portneuf s'élevait à 33 267 518\$. Le tableau suivant résume le rapport financier pour l'année 2015.

Résumé du rapport financier pour l'exercice financier 2015		
	Réel	Budget
Revenus	5 311 229	4 763 483
Dépenses de fonctionnement	-4 673 403	-3 897 892
Remboursement de la dette	-572 547	-641 450
Affectations	-26 318	-224 141
Déficit/surplus	38 961	0

L'exercice financier 2015

L'année 2015 s'est terminée avec un surplus de 38 961\$. Outre les dépenses courantes imputables au bon fonctionnement de la ville, telle la masse salariale, le service de la dette, les coûts relatifs au fonctionnement des bâtiments municipaux, l'enlèvement de la neige, la gestion générale, l'entretien de notre réseau de voirie et les activités de loisirs au profit de la population, je vous présenterai de façon schématisée, les principales activités qui ont marqué l'année 2016.

De par la faible disponibilité en eau potable, la Ville a poursuivi un dossier prioritaire soit celui de la **recherche en eau potable** et cela, dans le but de cibler de nouvelles sources d'approvisionnement pour éventuellement installer un nouveau puits d'alimentation. À ce jour, le coût total des travaux de recherche en eau potable se chiffre à 665 572\$ taxes incluses et ceux-ci n'ont pas été concluants. Si la qualité de l'eau trouvée était acceptable, la quantité n'y était pas et si la quantité y était, la qualité n'était pas au rendez-vous.

Le dossier connu sous le nom de «**Quai de Portneuf**» a connu des développements en 2016. Transport Canada a mis en vente son installation et présentement un groupe a démontré de l'intérêt pour en faire l'acquisition. Nous ne sommes pas encore en mesure de savoir l'identité de ce groupe d'acheteurs, information que garde confidentielle Transport Canada.

Le dossier de la «**Voie de contournement**» s'est poursuivi en 2016. Le but de ce dossier est de rediriger les camions en provenance de la carrière exploitée par *Construction et Pavage Portneuf* afin qu'ils contournent le noyau villageois du secteur nord plutôt que d'emprunter l'Avenue Saint-Louis. Nous avons essentiellement travaillé en 2016 à ficeler les dernières mailles de ce dossier par diverses actions. Une demande de tracé actualisé a été produite à la commission de protection et elle fut acceptée par cette dernière. La Ville a aussi produit au chemin de fer Québec-Gatineau toutes les études de sécurité en lien avec ce dossier afin d'en arriver à une entente avec eux d'ici la fin de l'année 2016. La Ville complètera d'ici le mois de mars 2017 toutes les acquisitions de terrains nécessaires, soit par entente, soit par expropriation. Des études supplémentaires ont aussi été demandées par le ministère de l'environnement, la Ville a octroyé un mandat en ce sens à nos ingénieurs.

La Ville a fait produire un *cahier spécial* en 2016 dans le journal régional le Courrier de Portneuf afin de faire valoir ses attraits. Les coordonnées de la vaste majorité de nos entreprises sont maintenant répertoriées dans notre site web de la ville.

La Ville a poursuivi la mise en œuvre d'une stratégie afin d'accroître la **sécurité sur les voies publiques**. Outre le projet de la voie de contournement pour les camions lourds, un feu de circulation a été mis en fonction sur le coin de la 2^e Avenue et de la rue Provencher. Le conseil a pris la décision de réduire les limites de vitesse sur les rues municipales et un indicateur mobile de vitesse est installé sur divers tronçons de route.

La Ville de Portneuf et son **comité d'embellissement** sont fiers des 3 fleurons acquis et travaillent à décrocher un 4^e fleuron en 2017. L'objectif est ambitieux et le comité d'embellissement travaille fort à améliorer ses sites tout en augmentant la fréquentation au bénéfice de ses citoyens et de ses visiteurs. Notre désir est de nous démarquer de manière originale pour une meilleure mise en valeur du territoire de la ville. Citons en exemple la halte de la côte du ministre reconnue par le ministère des transports. Elle affiche fièrement son support à vélos, un arbre à cabanes, un nouvel aménagement floral, une nouvelle plantation d'arbres, un abreuvoir, des abris pour le soleil et bientôt une toute nouvelle clôture, particulière elle aussi, dont nous vous réservons la surprise dès cet automne!

Développement durable : Le forum citoyen qui s'est tenu au carrefour municipal de Portneuf le 15 octobre dernier a gagné en participation par rapport aux années antérieures. La diversité ainsi que le nombre d'idées proposées par les citoyens démontrent de la vitalité et de l'intérêt de la population en général pour un développement écoresponsable. Le fonds Alcoa pour les collectivités durables supporte financièrement les projets et les idées provenant des citoyens via ces forums. Rappelons entre autres le financement afin que l'escouade bleue sensibilise les citoyens à l'utilisation responsable de l'eau potable, la CAPSA avec un projet de participation citoyenne pour la mise en valeur des accès publics aux cours d'eau et au fleuve et finalement, le projet pour que Dekhockey Portneuf puisse revitaliser ses infrastructures dans une perspective de développement durable,

En 2016, le **service des travaux publics** a concentré ses efforts à maintenir la pérennité des infrastructures municipales. Il a travaillé à corriger certaines déficiences et a procédé à l'amélioration de ses équipements de traitement des eaux usées et, de son eau potable. Suite aux inondations de 2015, la Ville a demandé au MDDELCC la permission d'entreprendre des travaux de stabilisation du talus de la rivière Portneuf face au 1391, rue Saint-Charles. L'appel d'offres pour ces travaux fut initié en juin dernier et les travaux sur le « terrain » ont commencé à la mi-octobre 2016. Le service des travaux publics a aussi collaboré à la rédaction du nouveau plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout. Ce document est un outil de planification stratégique indispensable pour justifier les futures demandes d'aide financière que la Ville présentera aux différents ministères.

Le **centre Ski Neuf** a souligné son 25^e anniversaire en 2016. Pour l'occasion, une station d'accueil a été conçue aux couleurs de la ville à l'entrée des sentiers de ski. Des sorties « pleine lune » avec musique et vin chaud ont également eu lieu pendant la saison hivernale.

Le **service loisirs** a organisé encore cette année plusieurs activités dont notamment la fête de l'hiver, la fête nationale, la journée familiale au parc des générations, la soirée des nouveaux arrivants et différentes activités pour la fête de l'halloween.

Dans les actions effectuées dans le **plan d'action de la politique familiale**, il y a entre autres : l'installation de nouvelles planches à langer dans différentes toilettes publiques dans la ville et une piste cyclable est présentement en projet pour relier les deux pôles de la municipalité.

Notre service incendie a réalisé trente-sept (37) interventions à ce jour. Des pompiers de la MRC de Portneuf, douze (12) brigades plus quinze (15) brigades de l'extérieur en tout pour un total de deux cent trente-quatre (234) pompiers ont reçu de la formation pratique et théorique dans nos locaux. La direction incendie assure le fonctionnement, le développement et l'autofinancement des activités du centre.

La Ville a émis vingt et un (21) permis de construction neuve, incluant six (6) jumelés et quatre (4) permis de résidences secondaires dans le secteur Perthuis.

J'aimerais remercier les **membres du conseil et les membres de la direction de la ville** qui m'assistent, me soutiennent et me conseillent dans cette tâche importante qu'est d'administrer la ville de Portneuf.

Je m'en voudrais de passer sous silence le travail de nos **employés municipaux**. Nous avons la chance d'avoir une équipe d'employés compétents et dévoués.

Je désire remercier les **membres des différents comités de la ville** pour leur implication et leur disponibilité.

Je voudrais souligner le dévouement des membres des **organismes communautaires**. Sans le bénévolat de ces gens, notre tissu social serait moins dynamique et moins solidaire.

Les résultats partiels pour l'année 2016

Tenant compte que l'année 2016 n'est pas complétée, je vous ferai part à l'aide du tableau suivant, des résultats partiels des revenus et dépenses de fonctionnement et d'investissement, des remboursements de la dette et des affectations au 31 octobre. Le tableau suivant montre l'état de la situation et permet, à ce jour, de confirmer que si aucun imprévu ne vient affecter le cours des opérations normales, l'extrapolation des données pour les mois de novembre et décembre, reflètera la réalité pour l'année 2016.

Pour l'année en cours 2016	31-10-2016	budget
Revenus de fonctionnement	4 402 627	4 682 781
Dépenses de fonctionnement	-3 044 336	-3 892 469
Remboursement de la dette	-521 399	- 622 126
Affectations	-199 204	-168 186
Solde	637 688	0
Revenus d'investissement + financement	319 060	538 954
Dépenses d'investissement	- 819 349	-4 418 295
Affectations	500 289	3 879 341
Solde	0	0

L'évolution de la dette à long terme

Le tableau qui suit illustre l'évolution de la situation concernant la dette à long terme, au 31 décembre 2016.

Dette à long terme Ville de Portneuf	secteur sud	secteur nord	ensemble	total
	Au 1er janvier 2016	4 596 812	676 609	5 637 224
Financement en cours d'année	207 540		558 360	765 900
Remboursement	424 371	199 590	352 093	976 054
Solde anticipé au 31-12-2016	4 379 981	477 019	5 843 491	10 700 491

Les dépenses excédant 25 000\$

Tel que le prévoit la Loi :

Les contrats ayant engagé une dépense de plus de 25 000\$ taxes incluses sont :

- ☞ Bédard & Guilbault, vérification comptable 27 076.61\$ + mise à jour inventaire et reddition compte MTQ 3 334.28\$;
- ☞ CADEP, subvention constructions neuves 61 000\$;

- ☞ Camion Denis Lefebvre, achat camion sterling 2008 99 453.38\$;
- ☞ Concert'Action Portneuf, entente maison des jeunes et travailleur de milieu 44 407.84\$;
- ☞ Construction & Pavage Portneuf, dossier phase III, 1^{re} et 2^e Avenue 31 541.98\$\$ financé par un règlement d'emprunt et subvention, rue Bellevue 20 900.72\$ financé par un règlement d'emprunt, acquisition de terrains pour la voie de contournement 98 983.95\$;
- ☞ Entreprises Bourget Inc., traitement de surface 86 836.03\$;
- ☞ Groupe Ultima Inc., 64 896\$ assurances de la ville;
- ☞ La Pérade Ford Inc., achat F-150 2016 39 785.47\$;
- ☞ MRC de Portneuf, 183 909.54\$ pour notre quote-part, transport adapté, TPI;
- ☞ Ministre des finances, 214 967\$ pour les services de la Sûreté du Québec;
- ☞ Ministre des finances, S.Q.A.E 70 137.55\$ paiement capital et intérêts sur règlement d'emprunt assainissement des eaux;
- ☞ Ministère du Revenu, 252 436.94\$ remise pour impôt sur le revenu et contribution CSST;
- ☞ Raynald Leclerc en Fidéicommiss, 105 705.29\$ acquisition de terrains (G. Bédard & L. Kingsborough), voie de contournement;
- ☞ Régie régionale de gestion des matières résiduelles, 277 871.80\$ représentant la somme de la quote-part de la ville de Portneuf plus 18 964.59\$ représentant la somme pour les Serres du Saint-Laurent.

Les contrats ayant engagé une dépense de plus de 2 000\$ avec un total de plus de 25 000\$ taxes incluses, en date du 31 octobre 2016 :

- ☞ Agence du revenu Canada, 82 695.69\$ remise pour impôt sur le revenu;
- ☞ Caisse du centre de Portneuf, 34 257.55\$ remise pour REÉR;
- ☞ Coop de Santé Portneuf/Saint-Basile, contribution 30 000\$;
- ☞ Denis Gignac Inc., 33 256.56\$, parc des générations, lampadaires rue Provencher, éclairage tennis;
- ☞ Frenette & Frères Ltée, 38 082.39\$ différents ponceaux + sacs de calcium;
- ☞ Hydro-Québec, 54 087.37\$ électricité des bâtiments municipaux;
- ☞ Mécanarc, 33 330.13\$ gazebo + boîte acier pour entrée électrique parc des générations + escalier garage;
- ☞ Pont-Rouge asphalte, 35 716.99\$ différents travaux de pavage;
- ☞ SNC Lavalin Gem Québec, 26 668.94\$ frais professionnels stabilisation du talus et mandat remplacement de conduite;
- ☞ Tétra Tech Qi Inc., 43 388.41\$ différents mandats, rue Paquin, rue Hélène, rue des Pins, plan d'intervention;
- ☞ Trust Banque Nationale, 34 484.49\$ remise pour REÉR;
- ☞ WSP, 28 266.60\$ conformité et soumission réseaux Saint-Louis et Saint-Charles.

Le traitement des élus municipaux :

Ci-après, la rémunération annuelle des élus, telle que versée par la ville pour l'année en cours. Le tiers de cette rémunération est une allocation de dépenses :

1-	maire :	18 217\$
2-	conseillers (ères) :	6 072\$

- La rémunération totale pour l'année 2016 est de 54 649\$.
- La rémunération des élus est indexée de 2% annuellement.

Programme de dépenses en immobilisation

Ce programme a pour but d'indiquer les besoins de la ville en matière de subventions. Voici les informations déposées lors de l'adoption du budget 2015, en décembre 2014.

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT								
Administration générale	2016	2017	2018	Total	Financement	Financement	Financement	Notes
					revenus	emprunt	subvention	
Informatique + ameublement	8 424			8 424	8 424			gestion documentaire sans papier
Ameublement carrefour	20 883	5 000		25 883	25 883			climatisation salle # 1 carrefour, multimédia, bacs récupération
Edifices municipaux								
Sécurité publique								
Équipement - service incendie	24 250	15 000	15 000	54 250	54 250			équipement, identification bornes fontaine
Voirie municipale								
Amélioration des rues et routes	678 836	500 000	500 000	1 678 836		1 678 836		trait. de surface, stabilisation talus, 1re ave entre rue Paradis et 138
Signalisation	20 920	11 000	11 000	42 920	42 920			Changement lumières de rues + signalisation limite de vitesse
Véhicules + bâtiment	84 000			84 000	84 000			fonds roulement
Voie de contournement	2 211 652			2 211 652		2 211 652		Remboursé par le fonds réservé carrière sablière
Muret Rivière Portneuf	10 500			10 500	10 500			
Hygiène du milieu								
Aqueduc, Égout								
Recherche en eau	250 000			250 000			250 000	
Traitement eau	196 875			196 875		196 875		puits Provencher et Thibodeau
Mise aux normes	492 188			492 188			492 188	puits St-Charles et St-Louis TECQ 2014-2018
Travaux Chemin Neuf	22 853			22 853	22 853			
Station de pompage	17 960			17 960	17 960			bâtiment SP1 + clôture chemin d'accès
Travaux infrastructures Rue Paquin	465 885			465 885		465 885		
Loisirs & culture								
Équipement loisirs	45 387	15 000	10 000	70 387	70 387			équip. gymn., lun. tennis sud, piste cyclable
Parc des générations	93 532			93 532	46 766		46 766	fonds roulement + subvention MADA
Parc récréonautique	24 150	10 000	10 000	44 150	44 150			enrochement berges + abris conteneurs
Total dépenses d'investissement	4 668 295	556 000	546 000	5 770 295	428 093	4 553 248	788 954	

Note générale : les investissements indiqués dans les années 2016, 2017 et 2018 ne sont pas des engagements mais plutôt des projets.

Le budget 2017

La préparation des prévisions budgétaires 2017 est en pleine effervescence. Les membres du Conseil municipal, secondés par le personnel de l'administration municipale, s'affairent à préparer le budget d'opérations pour l'année 2017 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019. À la lumière des ateliers d'étude, des recommandations formulées, de la priorisation des dossiers et des discussions du Conseil municipal pour une saine gestion de notre ville, nous tiendrons une séance spéciale le 15 décembre 2016, pour l'adoption de ce budget.



Nelson Bédard
Maire

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 20 h 25 Fin : 20 h 32

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée
à 20 : 34 hres.

Maire

Greffière